



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

ANIMATION ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DE LA
PERSONNE « PROMOTION ET ANIMATION D' ACTIONS DE
PREVENTION PRIMAIRE SPORT SANTE »



MINISTÈRE
DES SPORTS

LE CERTIFICAT DE SPECIALISATION – LE METIER

La possession du certificat de spécialisation, complémentaire aux diplômes inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles, a vocation de spécialiser les éducateurs sportifs professionnels assurant des fonctions d'animation dans la filière sportive territoriale.

IL A POUR MISSION :

- de permettre aux éducateurs sportifs de promouvoir le sport santé dans les dispositifs existants,
- d'animer en autonomie pédagogique des cycles d'activités physiques et sportives pour des publics à pathologies légères,
- de répondre à des commandes d'élus locaux sur la thématique sport santé dans l'animation,
- d'impulser des projets de promotion du sport pour la santé.

EMPLOYEURS POTENTIELS :

Collectivités territoriales, associations, mutuelles.

LA FORMATION

POUR ENTRER EN FORMATION :

Formation ouverte à tout candidat titulaire d'un BPJEPS ou DEJEPS ou d'une Licence ou d'un Master STAPS, ou titulaire de la filière sportive territoriale.

Priorité sera donnée, dans la limite des places disponibles, aux candidats ayant une activité professionnelle sur le territoire du département de la Gironde.

EPREUVES DE SELECTION : JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

Une sélection sera effectuée sur étude du dossier et complétée par un entretien avec le jury à partir du curriculum vitae et de la lettre de motivation.

CONTENU DE LA FORMATION :

Le certificat de spécialisation est obtenu par l'obtention des OI.

OI	Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des activités physiques et sportives facteurs de santé bien-être et de les mobiliser vers un projet d'animation à destination de tous les publics.
OI	Etre capable de conduire une action d'animation prenant en compte l'enjeu santé sur un public défini.

CALENDRIER DE LA FORMATION :

Année	Durée en centre	Dates en centre	Lieu	Effectif	Durée totale en centre	Durée totale en structure	Période de stage
2018	54 H = 3 x 2,5 jours	Du 15 au 17 octobre 2018 Du 5 au 7 novembre 2018 Du 17 au 19 décembre 2018	Talence	15	78 H	30 H	Octobre 2018 A Juin 2019
2019	24 H = 3 x 1 jour +1/2 journée	14 janvier 2019 4 février 2019 4 mars et 8 avril 2019					

COUT DE LA FORMATION :

Frais d'inscription : 15,00 €

Frais pédagogiques :

▶ (78 heures) : 390,00 € (5,00 €/H) sans prise en charge par un O.P.C.A.

▶ (78 heures) : 936,00 € (12,00 €/H) avec prise en charge par un O.P.C.A.

S'INFORMER, S'INSCRIRE

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site : www.creps-bordeaux.sports.gouv.fr

Contacts : ▶ Coordonnateur : Michel BARJOU

▶ Secrétaire de la formation : Aline VATTIER-PETRO: 05.56.84.48.10 aline.petro@creps-bordeaux.sports.gouv.fr

Document d'information non contractuel